



Mulhouse Alsace Agglomération
Monsieur le Vice-Président
en charge de l'Urbanisme

2 rue Pierre et Marie Curie
68948 Mulhouse Cedex 9

Sainte Croix en Plaine, le 15 Décembre 2023

Service Gestion du Territoire

Objet

Avis sur la Modification simplifiée
du P.L.U de Wittelsheim

Référence

FR/1540

Dossier suivi par

Frédéric ROY
03 89 20 98 03
frederic.roy@alsace.chambagri.fr

Monsieur le Vice-Président,

Par courrier réceptionné dans nos services le 12 Décembre 2023, nous accusons réception du projet de modification simplifiée du PLU de la commune de Wittelsheim.

Le projet consiste à :

- régler le recul par rapport aux voies et emprises publiques dans le sous-secteur UEc 3,
- augmenter dans la limite de 20% la hauteur dans les sous-secteurs AUa, AUb et AUc,
- mettre en place une implantation de recul ou sur limites séparatives dans le règlement de la zone UB 7 (notion de 20 mètres de profondeur constructible),
- supprimer l'emplacement réservé n°9,

Cette modification simplifiée du PLU s'applique à la zone urbaine actuelle ou future de la commune de Wittelsheim et n'impacte pas de zones agricoles. Les élus de la Chambre d'agriculture Alsace n'ont pas d'objections à formuler à ce sujet.

Au regard des documents présentés et de notre analyse, la Chambre d'agriculture Alsace émet un avis favorable sur la présente modification simplifiée.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Vice-Président, en nos meilleures salutations.

Frédéric ROY
Chargé de missions Urbanisme

Siège Social

Site du Bas-Rhin

Espace Européen de l'Entreprise
2, rue de Rome
SCHILTIGHEIM - CS 30022
67013 STRASBOURG Cedex
Tél : 03 88 19 17 17
Fax : 03 88 83 30 54
Email : direction@alsace.chambagri.fr

Site du Haut-Rhin

11, rue Jean Mermoz
BP 80038
68127 SAINTE CROIX EN PLAINE
Tél : 03 89 20 97 00
Fax : 03 89 20 97 01
Email : direction@alsace.chambagri.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE

Etablissement public
loi du 31/01/1924
Siret 130 018 153 00010
APE 9411Z

www.alsace.chambagri.fr